

L'examen des habiletés équestres du brevet de cavalier-randonneur niveau IV est composé d'un **parcours d'orientation** et de **14 difficultés** disposées de façon à permettre au candidat d'être évalué selon son niveau. Le choix des difficultés, la disposition sur le parcours et l'allure adoptée pour les franchir sont choisis de façon à favoriser la démonstration des habiletés acquises par le cavalier. Le parcours n'est pas truffé de pièges ni de difficultés supplémentaires.

Le choix des difficultés est imposé et le formateur connaît les spécificités de chaque objectif d'évaluation, ce qui lui permet de les adapter à sa réalité terrain. Les difficultés peuvent être naturelles ou artificielles.

Le parcours d'orientation

Le candidat doit réussir seul un parcours d'orientation carte et boussole, à cheval. Le formateur développe un parcours de plus de 5 km composé d'au moins 8 changements de direction. Le parcours peut prendre des formes différentes. L'essentiel est que le cavalier puisse valider ses compétences d'utilisation de la boussole et d'orientation. Il s'agit d'un parcours d'orientation pour débutant. Le cavalier peut faire le parcours au pas ou au trot. Aucune vitesse n'est imposée à ce stade, ni la copie de la carte de base et le formateur fournit le matériel de sécurité.

Difficultés techniques

Critères d'évaluation	Choix de difficultés* à utiliser pour l'évaluation
1. Le cavalier garde le contrôle de sa monture lors des déplacements en main Point à évaluer : Le cavalier conserve un espace sécuritaire entre lui et le cheval lors du passage des difficultés, il est à l'aise et efficace.	<ul style="list-style-type: none"> Le tronc en main : hauteur maximale 60 cm, largeur minimale 4 mètres avec guide de chaque côté; Le couloir en main : largeur 0,65 mètre, longueur 8 mètres ; La passerelle en main : selon les infrastructures disponibles ; Le plan ascendant en main : pente de 20°, longueur de 3 mètres*; Le plan descendant en main : pente de 20°, longueur de 3 mètres* <p>*ou selon les infrastructures disponibles</p>
2. Le cavalier arrête son cheval Point à évaluer : Le cavalier arrête son cheval en moins de 5 mètres.	<ul style="list-style-type: none"> L'immobilité en selle : un cercle de 2,5 mètres de diamètre tracé au sol. <p>Toutes les difficultés impliquant un arrêt peuvent être utilisées pour ce critère</p>
3. Le cavalier utilise les aides naturelles efficacement Point à évaluer : Le cavalier réussit le virage au trot en évée ou au galop en gardant la maîtrise de son cheval et sans toucher les barres/difficultés. *Permet également de noter si le cavalier sait doser sa vitesse/allure selon ses compétences.	<ul style="list-style-type: none"> Les ruelles en U : entrée à 4 mètres de large et sortie à 5 mètres de large ; Les ruelles en Z : 4 mètres de large à l'entrée et 5 mètres à la sortie; Le slalom : 5 cônes avec un espace de 5 ou 6 mètres entre chaque; Le trèfle : 20 mètres de distance entre chaque matérialisation du point de rotation. Reculer Maniabilité : 1 mètre entre les barres qui sont à 20-40 cm du sol
4. Le cavalier monte et descend à gauche et à droite de son cheval en conservant son équilibre Point à évaluer : Le cavalier réussit seul la difficulté du premier coup.	<ul style="list-style-type: none"> Le montoir : un cercle de 2,5 mètres
5. Le cavalier peut faire des transitions ascendantes et descendantes pas/trot/galop Point à évaluer: Le cavalier préserve son équilibre dans la transition et réussit le changement d'allure en moins de 5 mètres	<ul style="list-style-type: none"> La transition ascendante : un couloir ou espace large d'au moins 1,5 m et long de 5 mètres La transition descendante : un couloir ou un espace délimité d'au moins 1,5 m de large et de 5 mètres de long
6. Le cavalier préserve une position d'équilibre en selle Point à évaluer : Le cavalier passe les difficultés au trot enlevée et/ou galop sans perdre l'équilibre tout en conservant le contrôle de son cheval.	<ul style="list-style-type: none"> Doline Chapeau de gendarme Contre-bas ou contre-haut : moins de 50 cm. Plan ascendant ou descendant Branches basses
7. Le cavalier préserve une position équilibrée lors du saut de petit obstacle Point à évaluer : Le cavalier passe les difficultés au trot ou galop en préservant son équilibre et en conservant le contrôle de son cheval.	<ul style="list-style-type: none"> Tronc d'arbre : hauteur maximale de 90 cm et diamètre maximal de 60 cm. Contre-haut et contre-bas : hauteur maximale de 60 cm. La haie : hauteur maximale de 60 cm.

*Pour toutes spécifications supplémentaires concernant l'évaluation des difficultés, voir le règlement de TREC de Cheval Québec.